

## Joyeux anniversaire à Sciences Po Aix



Cinquante ans, c'est beaucoup et c'est peu. C'est l'âge de la célèbre Maison de la rue Gaston de Saporta. Celle dont la superbe façade à l'ordonnement classique orne majestueusement une place déjà riche de la cathédrale St Sauveur au fronton typiquement gothique. Cinquante ans, c'est peu pour une institution quand on songe, par exemple, que l'université pontificale fut créée à Aix en 1409, il y a six cents ans...

Pourtant, cinquante ans c'est beaucoup si l'on mesure cette durée à l'aune de la somme considérable d'expériences qui ont eu lieu entre nos murs, d'enseignements dispensés, de

diplômes délivrés, de destins qui s'y sont forgés et noués. Bref, cinquante ans c'est l'épaisseur d'une belle tranche de vie.

Or, c'est vrai que, jusqu'à présent, cette demi-centenaire a mené une belle vie. Pas une ride, un corps bien charpenté, une tête très bien équilibrée entre nova et vetera, entre savoir pur et culture, entre science et humanisme, entre connaissance de soi et connaissance du monde.

Au vrai, ne jouons pas les modestes : c'est une remarquable réussite. Nombreux sont les promesses et les signes qui nous autorisent à énoncer cette affirmation plus exacte qu'orgueilleuse (même si elle est aussi... un peu... sinon orgueilleuse, du moins fière).

Cette réussite se vérifie par la réputation d'excellence qui nous est faite un peu partout, les parcours professionnels de la majorité de nos élèves, le développement objectif de nos formations, les travaux de recherche de nos enseignants, les productions scientifiques des différents laboratoires.

Enfin, *last but not least*, ce succès se justifie par l'attrait jamais démenti, exercé par « Sciences Po Aix » sur les générations de candidats qui se pressent en foule pour tenter d'y être admis à étudier.

Cela, cependant, c'est le bilan, donc le passé. Il nous justifie certes mais il nous oblige aussi beaucoup. Comme je l'ai écrit ailleurs : « Si le passé n'est pas garant de l'avenir, il en est néanmoins le père ». Il n'a jamais été facile de se hisser au premier rang ; il est peut-être encore plus difficile d'y demeurer et cela d'autant plus que les temps qui viennent vont nous amener à évoluer dans un paysage (universitaire mais aussi sociétal, interne et mondial) qui sera, à la fois, complexe, assez peu lisible et très fortement concurrentiel.

Je ne doute pas, même si ce ne sera pas facile, que nous aurons les atouts, tous les atouts, pour continuer notre route comme nous l'avons toujours fait dans le respect des personnes, l'exigence de rigueur et le sens du service public. Bon anniversaire donc à Sciences Po Aix !

Jean-Claude Ricci,  
Directeur



## SOMMAIRE

**PAGES 2-3**

- Cap sur le cinquantenaire

**PAGES 4-5**

- En avant Cézanne 2006

**PAGE 6**

- Retour sur l'évolution du cursus Sciences Po

**PAGE 7**

- L'International à l'IEP

**PAGE 8**

- La préparation aux concours : une vocation de l'IEP  
- Elections au Conseil d'Administration

**PAGE 9**

- Rétrospective des conférences

**PAGE 10**

- La recherche : Publications, Rétrospectives, Le mythe républicain de la loi de 1905

**PAGE 11**

- Colloques et journées d'études

**PAGE 12**

- Soutenances de thèse  
- Distinction  
- Trois questions à Monsieur Gaudin

## Notre bonne maison a cinquante ans

Officiellement, Sciences Po Aix a été créé par décret du 27 mars 1956, sept jours après la proclamation de l'indépendance de la Tunisie. Serait-ce là son seul titre de gloire que d'être issu d'une IV<sup>e</sup> République à cette époque déjà plus d'un brin que ballante ?

En faite (sic !), notre Institut plonge ses racines dans l'humus de l'histoire. Le 10 octobre 2004, un étudiant de seconde année, Olivier Erudel, me demanda par lettre de ne pas oublier à l'occasion du cinquantenaire que : « *Le sang de Rome coule encore dans les veines de l'IEP* ». Et c'est exact, le Nouvel Amphithéâtre, sous la dalle autoportante de 152 m<sup>2</sup>, des caves romaines voûtées, de même dans la salle 9 des éléments de constructions romaines sont apparus. L'IEP a donc été construit sur ou à proximité du Forum fondé par Sextius, qui avant d'être un cours, fut un brillant consul du second siècle avant le Christ. Il fonda la ville d'Aix après avoir vaincu les Salyens de l'oppidum d'Entremont. Et Rome est toujours parmi nous : en 2006, in coram populo, sur le mode des empereurs romains, nous assisterons à l'apothéose de notre directeur, le Pr Jean-Claude Ricci, hélas arrivé à la fin de son proconsulat.

Or donc, dit le conte, il était une fois, une Bonne Maison. Nous avons bénéficié de toutes les prévenances de Clio (et un point de plus au G. O. pour qui connaît cette muse !). Une partie de nos origines remonte à l'hôpital Saint-Sauveur construit au VI<sup>e</sup> siècle, en face de la cathédrale. En l'an de grâce 1409, par bulle du pape, le bon duc d'Anjou Louis II, roi de Jérusalem et de Sicile, fonde sur l'emplacement Sud-Ouest de l'actuel IEP, l'Université d'Aix, dont les statuts, cinq ans plus tard sont calqués sur ceux de Paris (déjà !). De bois, l'université se change en pierre et le bon roi Henri, entre deux poules au pot non grippées, demande qu'on lui réserve : «  *pierre de garrigue de la plus belle espèce qui se pourra trouver* ». Nous sommes déjà les meilleurs ! si bien qu'en 1725 l'érudit Boulainvilliers affirme : «  *Il y a toujours eu dans l'Université d'Aix des professeurs illustres dans toutes*

*les facultés* ». On conçoit mieux, dès lors, l'érection du bâtiment de prestige, sur plan de Georges Vallon, entre 1741 et 1750, qui a survécu jusqu'à nos jours. C'est Nicolas Ramus qui taille à arêtes vives la belle pierre de Bibémus : «  *pierre d'un or profond et sombre, à très gros grains et dans laquelle on ne peut sculpter rien de fade, de mièvre, de trop fini* ».

En 1793, sur fond de guerre civile, la vieille université d'Aix s'éteint. Elle renaît de ses cendres par la volonté de l'Empereur. Portalis, en 1806, lui donne ses nouveaux règlements. Dans les

tiques. En 1969, l'IEP constitue une unité d'enseignement et de recherche, décrétée établissement public à caractère scientifique et culturel rattaché à l'Université Aix-Marseille III. En 1989, Sciences Po Aix devient IEP de région, ce qui lui assure une autonomie de gestion. Mais que serait notre IEP, en position médiane entre grandes écoles et université, sans le rôle des hommes qui ont eu l'honneur d'être à sa barre. Cinq grands proconsuls s'y sont succédés et ils n'ont cessé de faire croître le nombre et la qualité des étudiants et des enseignements :

Paul Geouffre de La Pradelle (1956-1974), le père fondateur, Charles Cadoux (1974-1979), Yves Daudet (1979-1984), Jacques Bourdon (1984-1996), Jean-Claude Ricci depuis 1996.

J'allais vous parler chiffres, filières, réussites... mais je préfère réserver tout ceci pour les diverses manifestations du cinquantenaire qui débutera, urbi et orbi, le 13 mars 2006, si le ciel ne nous tombe pas sur la tête, par le concours photo. Cette commémoration étalée sur plusieurs mois, jusqu'à la distribution des prix de décembre, est vivifiée par le sang neuf : celui de la promotion du cinquantenaire (les jeunes qui viennent d'entrer en première année), mais aussi les étudiants des quatre autres années ayant en tête un seul objectif : «  *L'imagination au pouvoir* ». Que tous ceux qui animent notre IEP, tant dans l'administration, la maintenance, que le personnel enseignant, en soient aussi, par avance, remerciés. Certes, nos grands anciens ne seront pas oubliés, mais l'IEP est avant tout un organisme vivant, dynamique et j'ai simplement envie de vous dire : «  *Que la fête commence !* ».

Pr Jean-Charles Jauffret  
Président du comité du cinquantenaire.

## « Le sang de Rome coule encore dans les veines de l'IEP »

domaines du droit romain, de la procédure civile, du droit civil et d'instruction criminelle, elle ne cesse de grandir au XIX<sup>e</sup> siècle, comptant même Cézanne sur ses bancs. En 1881, le sculpteur aixois Hippolyte Ferrat achève le bas-relief du fronton : le droit y est personnifié par une femme. En 1929, l'immeuble est classé comme monument historique.

Quant à l'IEP proprement dit, tout a commencé en 1951 au sein de la faculté de droit qui fleurrissait dans les murs de notre hôtel du XVIII<sup>e</sup> siècle : le Pr Paul Geouffre de La Pradelle créait le CEPA (Centre d'études politiques et administratives), dont le principal animateur fut le Pr Charlier ; CEPA destiné à la préparation du concours de l'ENA. Après ceux de Strasbourg, Grenoble, Lyon, Toulouse et Bordeaux, notre Bonne Maison est fondée en 1956 aux côtés de la maison-mère parisienne, héritière elle-même de l'Ecole libre des sciences poli-

## L'IEP a cinquante ans déjà !

Depuis cet été nous avons mis en ligne un questionnaire à destination des anciens élèves de Sciences Po, nombreux sont ceux qui nous ont déjà répondu. Ces témoignages confirment une fois de plus la richesse de l'enseignement et l'esprit de cette grande Maison. Si l'IEP est une Institution vivante, une

grande famille, c'est aussi grâce à vous.

Aussi avons-nous besoin de vous, pour évoquer ses grandes heures. Vous, personnel administratif de l'IEP, enseignants et chargés d'enseignement, vous êtes peut-être en possession de souvenirs banals pour vous mais inédits pour notre

film commémoratif, notre exposition ou encore notre vidéothèque ! Ainsi nous recherchons :

- vos témoignages ;
- photos, films, affiches, ou tout document relatif à l'IEP et à la vie associative, sportive, culturelle... vous pourrez nous faire parvenir vos copies de documents avant fin

février 2006 afin d'enrichir notre documentation (pour le remboursement de vos frais de duplicata, veuillez joindre à votre envoi une facture ou un ticket de caisse ainsi qu'un RIB).

Professeur  
Jean-Charles Jauffret

# Les Associations d'élèves impliquées

Comme vous le savez certainement, nous fêtons durant l'année 2006 le cinquantenaire de l'IEP d'Aix-en-Provence. En effet, le 27 mars 1956, un décret instituait l'existence d'un IEP à Aix, celui que nous connaissons tous aujourd'hui. L'occasion donc pour nos bureaux étudiants de faire preuve de créativité et d'imagination. Au-delà du CRIT, qui constitue évidemment une manifestation majeure de cette année, le Bureau des Arts et le Bureau des Etudiants ont préparé une multitude de soirées, de concours, et de créations diverses.

Tout commence en novembre 2005 avec l'ouverture du Concours Photo du BDA, placé sous le signe du cinquantenaire. Un jury d'universitaires, de professionnels de la photographie, et d'artistes sera chargé de sélectionner les meilleures photos. Le BDA attend beaucoup de l'implication des étudiants, car le cinquantenaire ne peut se fêter dignement sans ces derniers.

A la fin du concours, une exposition temporaire de toutes les photographies sera organisée en salle du Conseil, et finalement les meilleures photos seront exposées dans le Hall.

Le BDE ne sera pas en reste pendant cette période, puisque de nombreuses soirées seront organisées, l'objectif est de symboliser l'ouverture de l'année du cinquantenaire. Le spectacle du Gala spécial cinquantenaire aura lieu le 12 avril au Pasino, qui nous prête ses locaux ; l'animation se poursuivra dans un autre lieu qui reste à déterminer.

En septembre 2006, les poètes en herbe devront se mobiliser, car le BDA organisera un concours de poésie. Les meilleurs travaux seront récompensés fin 2006, ce qui marquera la clôture des festivités du cinquantenaire.

Pensons également aux multiples concours sportifs (en tous genres) organisés pendant l'année par le BDE et les manitous : pétanque, tarot, billard...

Les « soirées bar » de ce même BDE seront également diversifiées, avec un certain esprit d'ouverture, comme le montre l'idée de « soirée créole ». L'année s'annonce donc riche en événements, ce dont se réjouiront certainement les étudiants de cette grande maison.

*Propos recueillis par Romain Simmarano (élu du CA) auprès des Associations étudiantes.*

## Avant Programme du Cinquantenaire

### MARS 2006

Concours photos :

13 : Vernissage

14 : Délibération

20 : Fête officielle d'ouverture

- Eclairage de la façade

- Pose de plaque du Cinquantenaire

- Discours

24,25 et 26 : Critérium inter-IEP

### AVRIL

12 : Gala au Pasino

### JUIN

8 : Garden Party

au Pavillon de Lenfant

29 : Dîner de gala

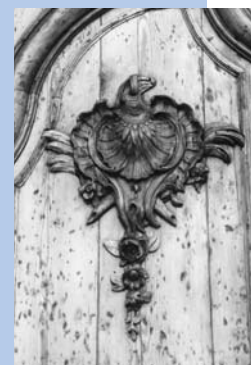
des anciens élèves

au Pavillon Vendôme

### NOVEMBRE

23-24 : Colloque

« l'IEP dans l'espace Euro-méditerranée »



## Critérium 2006

**Les 24, 25, 26 mars 2006, l'Institut d'Etudes Politiques organise le dixième anniversaire du Critérium national des IEP**

Quelle plus jolie coïncidence puisque celui-ci aura lieu pour le Cinquantième anniversaire de notre très chère institution. Je vais en quelques lignes, vous résumer la plus belle manifestation sportive et festive d'étudiants jamais réalisée.

Il existe une véritable histoire d'amour entre le Critérium et l'IEP d'Aix-en-Provence.

En effet, nos valeureux et glorieux aînés, dont je fais modestement partie, ont remporté six fois le titre (1988, 1989, 1992, 1994, 1995... et aussi le Crit' Aix 97) et ont été trois fois deuxième (1993, 1996, 1998) d'où un bilan très positif.

Histoire d'amour, parce que Aix s'est résolument engagé dans la mise en œuvre

de cette manifestation et a facilité, dès la deuxième édition, l'ancrage définitif du Critérium à la vie des IEP de France.

En 1986, sur une idée de Claude Abel, professeur de sports, aujourd'hui Président d'honneur de l'association sportive, c'est la bonne ville de Bordeaux qui le réalise en 1987 pour la première fois.

Six IEP, trois cents participants, sept épreuves. Aujourd'hui, trois jours de compétition sportive de haut niveau, neuf délégations d'IEP soit plus de deux mille étudiants.

C'est une réussite, le Critérium est devenu un rendez-vous annuel incontournable.

Tous les IEP de France fonctionnent au

ralenti durant la grande fête sportive communautaire chargée de symboles : solidarité dans l'organisation, dans l'effort, dans les valeurs spécifiques du sport, échanges, convivialité, esprit d'équipe.

Le Critérium est un vrai facteur d'intégration dans la vie associative des IEP.

Pour l'Institut, pour l'association sportive, pour le travail de l'illustre Claude Abel, pour moi, se sont des souvenirs inoubliables, des moments de forte intensité émotionnelle.

Il est temps pour vous de vivre ces moments-là, vous ne les oublierez jamais...

*Eric Musu, accueil IEP*

## En avant Cézanne 2006 !

L'année 2006 sera riche en événements pour Sciences Po puisque nous fêterons à la fois le Cinquantenaire de l'IEP et nous nous associerons à la grande célébration du centenaire de la mort de Paul Cézanne dans le cadre de l'Année Cézanne 2006 à Aix.

En 1859 Cézanne passait déjà par notre belle Maison, non pour y suivre des études de Science Politique mais pour entrer dans, ce qui était à l'époque, la Faculté de Droit.

Juste retour des choses donc pour ce grand peintre : Sciences Po va lui rendre hommage tout au long de l'année 2006.

### Retour sur le comité d'organisation de la célébration du Centenaire de Cézanne

La ville d'Aix-en-Provence et la Communauté du Pays d'Aix, le Ministère de la Culture et de la Communication, en collaboration avec la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône se sont associés pour rendre hommage à Cézanne tout au long de l'année 2006.

De nombreuses manifestations sont prévues, parmi elles l'**Exposition Cézanne en Provence du 9 juin au 17 septembre 2006 au Musée Granet**. Coproduite par le Musée Granet, la Communauté du Pays d'Aix, et la Réunion des Musées Nationaux, cette exposition est co-organisée avec La *National Gallery of Art de Washington* où les œuvres seront présentées du 29 janvier au 7 mai 2006.

Au cours de cette année 2006, la Mission Cézanne, Association qui pilote l'ensemble de la célébration, propose par ailleurs plusieurs manifestations dans le cadre magnifique de la Sainte Victoire comme le concert de l'Orchestre Philharmonique de Berlin, et les Noces de Stravinsky par le Ballet Preljocaj. Des visites guidées sur les sites cézanniens sont aussi prévues afin de mieux s'imprégner des lieux chers à l'artiste tels que le Jas de Bouffan, les carrières de Bibémus, l'atelier des Lauves, la Sainte Victoire...

Comprendre l'œuvre de Cézanne et le rôle déterminant de sa peinture dans l'avènement de l'art moderne est l'objectif essentiel de cette

année Cézanne. Dans ce but, colloques, ateliers pédagogiques, et conférences sont prévus à partir de mars 2006.

L'IEP se devait d'être partie prenante de cette grande célébration. Le Service Communication a donc proposé à la Mission Cézanne et au Rectorat un partenariat sous forme de participation pédagogique :

- Conférence de méthode et cours de culture générale sur la peinture et littérature des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles pour les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années et la prép'ENA ;
- Organisation de conférences sur Cézanne par Marie-Sophie Doudet et Yannick Resch – « Les relations conflictuelles entre Cézanne et Zola », « La perception de l'œuvre de Cézanne dans les pays francophones » ;
- Réalisation d'un cahier spécial « Année Cézanne 2006 » dans le prochain numéro de l'Aix-Trait par les étudiants de 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> la section Info-com.
- Réalisation du dossier central sur l'Année Cézanne pour l'édition régionale de « L'Express » par les étudiants de la section info-com ;
- Accueil de colloques et de conférences ;
- Et bien sûr, week-end d'intégration sur les traces de Cézanne.

L'Académie d'Aix-Marseille a signé une convention avec la Ville d'Aix afin d'impliquer l'ensemble des établissements de la Communauté du pays d'Aix, du Département, et de la Région à la thématique « Cézanne ». Ecoles, collèges et lycées ont développé des projets pédagogiques autour de Cézanne, ainsi, plus de 300 projets pédagogiques ont déjà été présentés à l'Académie et à la Mission Cézanne. Sciences Po s'est aussi associé à cette démarche au titre de l'Enseignement supérieur. Par ces initiatives l'IEP met en avant ses savoirs-faire, à travers l'organisation de conférences, l'implication des enseignants dans un projet culturel national, et affirme le caractère pluri-disciplinaire de son enseignement.

## La Culture Générale met à l'honneur Cézanne

L'année prochaine, une grande rétrospective Cézanne aura lieu au Musée Granet d'Aix-en-Provence (Cézanne en Provence), l'IEP a décidé de s'associer à cette manifestation culturelle d'exception.

La Culture Générale fait partie des matières enseignées qui seront le plus susceptibles de pouvoir proposer un accompagnement pédagogique de l'exposition.

Dans cette perspective, des projets de cours et de conférences sont en voie d'élaboration : des études des tableaux et aquarelles présentés à l'exposition (parmi lesquels on trouvera *Les joueurs de cartes*, des portraits de Madame Cézanne, des vues du Château Noir, de l'Estaque et de la Sainte Victoire...) de façon à préparer les visites des étudiants, un aperçu

biographique et une comparaison de l'œuvre de Cézanne avec celles de ses contemporains, des commentaires de *L'Œuvre* et des critiques d'art de Zola, un accent mis sur la modernité de celui que Picasso désigna comme « *notre maître à tous* » ainsi que des conférences de spécialistes de la peinture des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles sont les quelques pistes d'exploitation envisagées à cette heure.

Le programme des thèmes étudiés en Conférences de méthode de Culture Générale offre également des opportunités originales d'étude

de l'œuvre de Cézanne : le thème de la culture abordé en première année, celui des intellectuels en seconde et enfin l'art en quatrième année permettront en effet d'intégrer dans les conférences des commentaires de documents (notamment des textes extraits de *L'œil et l'esprit* de Merleau Ponty déjà donnés en Grand Oral), des exposés ou des revues de presse réalisés par les étudiants. Ces derniers sont, de plus, souvent intéressés par les métiers de la culture (management, développement de projets culturels) et pourront être sensibilisés aux modalités d'organisation d'une exposition d'une telle ampleur (questions des droits de l'image, rénovation du musée Granet, communication événe-

## A NOTER

CÉZANNE  
AIX  
I  
X 2006

Le Service Communication a réservé **50 places** pour les étudiants qui suivront des cours de Culture Générale directement liés à l'Année Cézanne ainsi que **25 places** pour les enseignants.

- Visites pour les étudiants : Deux groupes de 25 personnes le jeudi 14 septembre 2006 à 19h et 19h15. (3 € par étudiant)

- Visites pour le corps enseignants le jeudi 29 juin à 20h. (9 € par personnes).

Ces visites sont accompagnées par un conférencier du Musée Granet. Il est donc vivement conseillé de réserver vos places dès maintenant, auprès du Service Communication de l'IEP compte tenu du succès assuré de cette exposition.

A titre individuel il est bien sûr possible de réserver dès maintenant auprès de :

- **L'Office de Tourisme d'Aix-en-Provence**  
Tél. 04 42 16 10 91 - Au guichet, du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- **Les magasins FNAC, Carrefour**  
Tél. 0892 684 694 - [www.fnac.com](http://www.fnac.com)

Pour avoir de plus amples renseignements sur le programme de l'année Cézanne :

[www.cezanne-2006.com](http://www.cezanne-2006.com) ou sur le site de l'Office de tourisme :

[www.aixenprovencetourism.com/aix-cezanne2006.htm](http://www.aixenprovencetourism.com/aix-cezanne2006.htm)

## au 2<sup>e</sup> semestre

mentielle...) et avoir, peut-être, la possibilité de rencontrer des professionnels ou d'obtenir des stages.

On comprend ainsi tout l'intérêt que l'IEP a de faire écho de cette exposition devant la richesse et la liberté d'exploitation pédagogique qu'elle nous offre. Si chaque enseignant est tout à fait libre de s'associer comme il l'entend et le souhaite à cette manifestation, il pourrait être profitable de connaître et de partager nos propositions de cours ou d'activités sur ce sujet. Pour cela, vous pouvez joindre Mme Resch (conférences) et Mme Doudet (conférences de méthode de CG, [m-sophie.doudet@wanadoo.fr](mailto:m-sophie.doudet@wanadoo.fr)).

Marie-Sophie Doudet

# L'Equipe de l'Express : Porte-parole de Cézanne

Une nouvelle fois, cette année dix étudiants de la section information-communication participent au concours L'Express Grandes Ecoles. Ils ont choisi de consacrer leur sujet central à l'année Cézanne 2006, et plus particulièrement aux stratégies de communication développées autour de l'événement. Une année qui, sans aucun doute, suscitera des retombées conséquentes pour la ville.

Longtemps délaissé par la ville, Cézanne est devenu une figure emblématique d'Aix-en-Provence. Cet intérêt soudain s'est déclenché suite à l'incendie du massif de la Sainte Victoire. C'est en effet après cet incident que Denis Coutagne, Conservateur du Musée Granet, a organisé une exposition dédiée au peintre, attirant alors 180 000 visiteurs. Les collectivités territoriales et autres acteurs économiques locaux ont ainsi pris conscience du fait que « *Cézanne est bel et bien un moteur économique et promotionnel du pays d'Aix. Aujourd'hui, tout le monde a très bien compris l'enjeu. On oublie même parfois que le sens premier d'une exposition c'est de montrer des tableaux* ». Tels sont les propos de Denis Coutagne. Déjà en 1990, ce dernier songeait à célébrer dignement le centenaire de la mort d'une des plus grandes figures aixoises.

« *Sans la volonté des deux municipalités successives, l'exposition aurait été impossible* », précise le conservateur. En effet, la rénovation du Musée était une condition sine qua non. Le budget alloué au projet de rénovation s'élève à vingt-cinq millions d'euros. Il a été financé à hauteur de 40 % par l'Etat, 40 % par la ville et 20 % par la Région et le Département. Aujourd'hui, tel qu'il est, le Musée Granet s'inscrit dans la liste des dix plus grands musées provinciaux de France ! Un atout supplémentaire pour Aix...

Cézanne représente aujourd'hui un apport économique non négligeable. Trois cent mille ou quatre cent mille visiteurs sont attendus pour la seule exposition, sans compter les différentes manifestations qui vont avoir lieu tout au long de l'année.

Pour organiser l'événement, la « Mission Cézanne 2006 », composée de six membres, a été mise en place par la Mairie et la Communauté du Pays d'Aix. Elle doit coordonner tous les événements relatifs au centenaire.

Cézanne est devenu un symbole d'Aix-en-

Provence. La campagne publicitaire pour le Pays d'Aix est révélatrice : c'est la Sainte Victoire qui se trouve en arrière plan. Or cette montagne, elle-même, symbolise Paul Cézanne, et ce partout dans le monde. Le site est devenu universel, cette dimension a été prise en compte par les élus. Pour la promotion de l'image c'est un élément essentiel, Aix se porte ainsi tout de suite du local à l'international.

La renommée de Cézanne ne se borne pas à Aix-en-Provence. Les Japonais sont tout particulièrement passionnés par la peinture cézannienne. Il convient de rappeler que les impressionnistes ont été en grande partie influencés par la peinture japonaise de l'époque. En retour, Cézanne a su toucher l'âme des artistes d'estampes japonais. En 1999, une exposition nommée « Cézanne et le Japon » avait été organisée à Yokohama et les spécialistes japonais envisagent actuellement d'organiser un centenaire de Cézanne en 2007... On retrouve dans les tableaux de Cézanne la tradition zen, où la nature est pensée, méditée. C'est ce côté métaphysique que les Japonais apprécient et qui participe sans doute au succès de la peinture Cézannienne.

La référence à l'œuvre picturale de Cézanne correspond à un enracinement dans un lieu donné et pourtant ses œuvres ont bien une portée universelle. Face à la surenchère de l'art virtuel, on retrouve des peintures originales, des œuvres physiquement présentes. C'est aussi ce rapport physique de Cézanne à la Provence. Un sentiment que l'on pourra éprouver dans l'exposition intitulée « Cézanne en Provence ».

L'objet de l'article de l'Equipe de l'Express est de montrer les dessous d'une telle organisation : de la préparation de l'exposition aux stratégies de communication mises en place afin d'optimiser l'impact international de l'événement.

Emilie Boulenger et Ludivine Ferrer,  
étudiantes en 2<sup>e</sup> année

# Retour sur l'évolution du cursus Sciences Po

## Ce qu'il était et ce qu'il est devenu...

Un rapide coup d'œil sur ce bref historique permet de constater la capacité de Sciences Po à engager une réforme ambitieuse de sa formation, et ce, afin de mieux répondre, d'une part au système éducatif européen et d'autre part aux nouvelles exigences du marché de l'emploi.

A partir 1999	2002/2003	2003	A partir de 2004	5 sept. 2005	2005/2006	2009
Diplôme en <b>4 ans</b> En 3 <sup>e</sup> année : <b>Stage obligatoire</b> ou <b>année d'étude à l'étranger</b>	Mise en place de la <b>semestrialisation</b>	Entrée en 1 <sup>re</sup> année : création d'un <b>concours commun</b> avec les IEP de Grenoble et de Lyon	Mise en place du Diplôme en <b>5 ans</b>	Le diplôme vaut <b>Grade de Master</b>	Création d'un <b>concours d'entrée</b> en 4 <sup>e</sup> année	Sortie des <b>premiers diplômés</b> du cursus en 5 ans

Le passage de la formation à cinq années et la qualité de grade de Master conférée au diplôme depuis le 5 septembre 2005, font de ce dernier, à la fois généraliste et professionnalisant, un cursus particulièrement recherché par les employeurs publics ou privés. L'IEP a adopté le schéma classique du « 3/5/8 », seul niveau de référence dans l'espace européen. Les études sont organisées en semestre, une année d'étude représentant désormais 60 crédits ECTS, pour une reconnaissance européenne et internationale.

### Organisation des études

**Les trois premières années** : enseignement pluridisciplinaire et formation à la méthode (culture générale...) dans les grands domaines des sciences sociales (économie, histoire, droit, science politique, langues étrangères...).

**En première année**, la formation est commune à tous les étudiants et assurée dans le cadre des cours magistraux et des conférences de méthode.

**En deuxième année** les étudiants choisissent librement une des cinq sections que propose l'IEP, aucun quota n'étant fixé dans les effectifs. La section lui offre une pré-spécialisation en plus des enseignements communs.

**Cinq sections de spécialisation** : services publics, entreprises, relations internationales et européennes, information-communication, sciences politiques avec deux options – Culture et société ou politique comparée –.

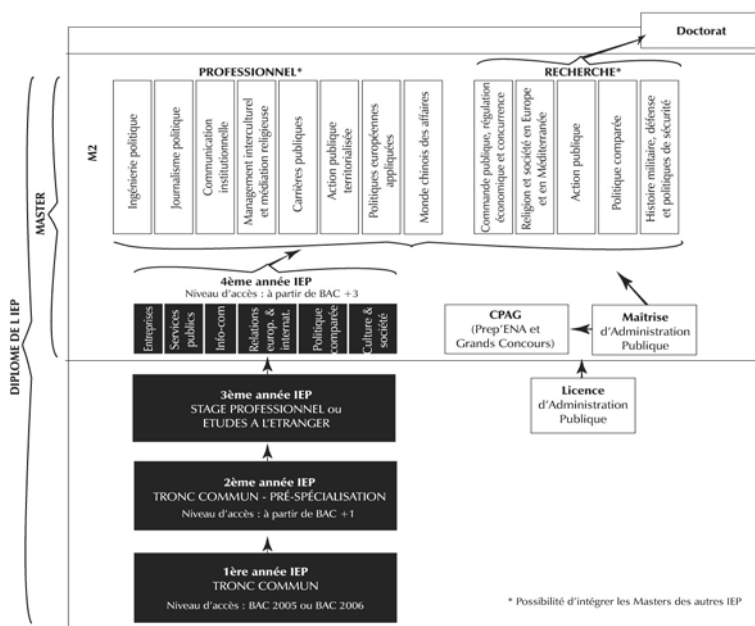
**La troisième année** s'effectue sous forme de stage professionnel de neuf mois à l'étranger (grandes entreprises, ambassades, organisations internationales etc.) ou de deux semestres d'études en Université étrangère.

**En quatrième et cinquième année** de diplôme, la spécialisation est totale et permet à l'étudiant de s'orienter vers la vie professionnelle ou la recherche universitaire.

La validation de la cinquième année entraîne la délivrance, et du Diplôme de l'IEP, et du Master spécialisé correspondant (13 Masters proposés). L'étudiant pourra aussi intégrer sur demande l'un des cent Master des autres IEP.

D'autres spécialisations pourront toujours être effectuées auprès des universités et des grandes écoles françaises et étrangères.

Au cours de la cinquième année, les étudiants pourront aussi préparer les concours administratifs de Catégorie A (ENA, IRA, Attaché territorial, ENSP, ENS3S, ENM...).



### Les nouveautés 2006

- **Accès direct en 4<sup>e</sup> année** pour les titulaires au moins d'un Bac +3 ou en cours d'obtention. Ce cursus comprend deux années de spécialisation, au terme de la cinquième année, les élèves se verront délivrer le Diplôme de Sciences Po valant Grade de Master.
- **Ouverture d'un double diplôme franco-allemand**, en partenariat avec l'Université de Fribourg en Brisgau. Cinq années d'études pour obtenir, au terme de ce cursus, le diplôme de l'IEP d'Aix ainsi que le Bachelor (trois ans d'études) puis le Master (cinq ans d'études) de l'Université de Fribourg et de l'IEP.
- **Mise en place d'un Master transatlantique** avec l'Université de Wisconsin – Madison, en partenariat avec l'Université de Provence et l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble, et avec le soutien administratif et financier de l'Ambassade de France à Washington.

# L'international à l'IEP : ça bouge !

Pendant plus de 10 ans, l'IEP a progressivement constitué un réseau d'Universités étrangères. Grâce au travail patient, discret et efficace de M. Christian Joly et de Mme Sarah Belli, ce réseau comprend aujourd'hui 83 Universités partenaires, couvrant l'Europe, l'Amérique et l'Asie. Il permet notamment à nos étudiants de 3<sup>e</sup> année d'effectuer leur année spécifique (année « out ») dans des pays aussi divers que ceux de l'Union Européenne, le Canada ou la Nouvelle-Zélande, le Chili ou la Turquie, la Chine ou le Mexique.

Depuis le début de l'année 2005, le Directeur de l'IEP, Jean-Claude Ricci et le Directeur du Département des Relations internationales de l'IEP, Daniel-Louis Seiler, ont élargi cette dynamique à d'autres projets.

## L'ouverture de certains Masters 2<sup>e</sup> année aux échanges universitaires classiques

- L'échange sera d'un semestre, il concerne pour l'instant les seuls domaines de la science politique et, parfois, des médias ;
- Des accords en ce sens ont été signés avec les Universités Laval (Québec), Saint Joseph (Beyrouth), Pontificale (Santiago du Chili) ;
- Les échanges sont possibles dès la rentrée 2006 ; ils ne donneront pas lieu à la délivrance d'un diplôme étranger, mais du seul Master de l'IEP (comme dans le système classique Socrates - Erasmus).

## La possibilité de doubles Masters

- Les élèves de l'IEP obtiennent encore leur Diplôme de l'IEP en 4 ans ; leur 4<sup>e</sup> année est donc équivalente à un Master 1 ; ils pourront, après sélection, effectuer un Master 2 dans une Université étrangère ; s'ils valident cette 2<sup>e</sup> année, ils obtiendront à la fois le Master de l'IEP et celui de l'Université d'accueil ;
- L'Université Belgrano (Buenos-Aires) a accepté ce type de cursus dans le domaine de la science politique ; des discussions sont en cours avec l'Université de Sienne (Italie), dans le domaine des études européennes.

## La mise en place de cursus intégrés bi-nationaux

- **Master transatlantique** avec l'Université de Wisconsin - Madison, en partenariat avec l'Université de Provence et l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble, et avec le soutien administratif et financier de l'ambassade de France à Washington ;
- Il propose un cursus commun complet de 2 ans, dont un semestre aux Etats-Unis pour les élèves de l'IEP (et un en France pour les étudiants américains), avec des cours essentiellement en Anglais ;
- L'orientation pédagogique est à la fois relations internationales et économiques transatlantiques, et affaires et études européennes ;

- Il conduira, pour nos élèves, à l'obtention de ce Master bi-national ainsi qu'au Diplôme de l'IEP ;
- À la rentrée 2006, il n'existera encore que sous forme d'échange international en M2, et ne sera pleinement opérationnel qu'à la rentrée 2007 (à cause de la contrainte des plans quadriennaux).

• **Cursus intégré franco-allemand** : négocié avec l'Université de Freiburg (Allemagne), il sera opérationnel dès la rentrée 2006 :

- Il s'agit d'un cursus complet de 5 ans, conduisant à la délivrance de deux Diplômes : celui de l'IEP d'une part, le Master de Freiburg d'autre part ;
- La promotion sera d'environ 20 élèves (moitié allemands, moitié français), recrutés de manière spécifique, et déjà bilingues ; les élèves actuels de l'IEP ne sont donc pas directement concernés ;
- La scolarité alternera chaque année entre les deux Etablissements ; ceux-ci établissent en commun les programmes, et gèrent ensemble la scolarité et les examens ; des échanges d'enseignants auront aussi lieu chaque semestre ;
- Les validations officielles devraient intervenir au tout début 2006.

• **Cursus intégré franco-italien** : des discussions sont en cours avec l'Université de Turin pour mettre en place un cursus intégré comparable à celui de Freiburg ; elles devraient aboutir pour la rentrée 2007.

## Quelles perspectives ?

- L'internationalisation progressive de tous les Masters se poursuivra, mais elle sera très progressive car beaucoup de cursus étrangers ne sont pas « mas-térisés », et des pays comme les Etats-Unis ou le Royaume-Uni sont très peu accessibles en raison notamment de droits d'inscription trop élevés ;
- Le domaine de la science politique est pour l'instant privilégié, car il est à ce jour la base de la plupart des échanges avec nos partenaires ; l'IEP s'attache désormais à diversifier ces domaines ;
- Un accent particulier sera mis sur les grandes puissances de demain : Mexique et Brésil, Chine et Inde, sans oublier le bassin méditerranéen qui s'inscrit dans la vocation naturelle d'Aix-en-Provence.

Pierre Langeron,  
Responsable des accords internationaux

## La formation continue évolue

L'instauration du système LMD en formation initiale et l'allongement du diplôme en 5 ans ne pouvaient être sans conséquence sur le diplôme de l'IEP en formation continue : cette dernière a donc dû s'adapter.

Désormais le diplôme de l'IEP en formation continue s'articule de la manière suivante :

La scolarité a été prolongée d'un an et dure donc 4 années, les stagiaires, du fait de leur expérience professionnelle sont exonérés de l'année de stage. En effet, les élèves du cursus habituel de Sciences Po ont désormais une scolarité qui se déroule sur cinq ans avec en troisième année l'obligation pour eux d'effectuer un stage ou un séjour d'études universitaires à l'étranger.

En première année sont admis, sans condition d'obtention du baccalauréat, les candidats de 28 ans au moins, après une remise à niveau d'une quarantaine d'heures et un examen d'entrée (histoire, technique d'expression orale, culture générale et anglais)

**En seconde année**, sont admis les candidats titulaires d'une formation bac + 1 ou l'équivalent au terme d'une validation des acquis professionnels (VAP) et après un examen d'entrée (culture générale, note de synthèse, QCM d'anglais).

**La troisième année**, en plus des enseignements, voit la soutenance du mémoire et se termine par le passage du grand oral.

Au terme de cette troisième année, les stagiaires intègrent le master 2 « action publique territorialisée », master spécifique à la formation continue, où, l'un des autres masters proposés à l'IEP (dans ce dernier cas sous réserve de certains pré-requis).

## Un public diversifié

Le diplôme en formation continue est suivi par des stagiaires d'horizons très différents : demandeurs d'emploi, candidats à une réorientation professionnelle ou à une promotion au sein de l'entreprise, retraités actifs etc.

Les stagiaires sont également de tous âges : de 28 à... 78 ans.

Ce diplôme en formation continue a permis à ses titulaires des parcours professionnels originaux.

Yves Luchaire, Directeur du  
Centre de la formation continue

## BIBLIOTHÈQUE

### Le portail du SUDOC, une mine de renseignements

L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur est chargée de la gestion et du développement du Système Universitaire de Documentation (Sudoc).

Depuis avril 2000, elle donne accès au catalogue collectif du Sudoc, gratuitement sur le web [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)

Le catalogue du Sudoc permet ainsi d'effectuer des recherches bibliographiques sur les collections des bibliothèques universitaires françaises et autres établissements d'enseignement supérieur, pour tous les types de documents et sur les collections de périodiques de 2 900 centres documentaires. Il donne également la possibilité de savoir quelles bibliothèques détiennent ces documents.

L'Abes vient d'ouvrir un portail documentaire permettant des accès contrôlés multibases (bibliographiques, texte intégral), multi-critères [www.portail-sudoc.abes.fr](http://www.portail-sudoc.abes.fr). Le portail documentaire du Sudoc [www.portail-sudoc.abes.fr](http://www.portail-sudoc.abes.fr) permet de faire une recherche sur :

- Les catalogues et bibliographies
- Les thèses
- La production scientifique
- Les fonds numérisés
- Les sites de références

### Partenariats avec les collectivités territoriales



La Région PACA a conclu en 2005, avec l'IEP, une convention d'objectifs pluriannuelle. L'IEP se félicite de ce nouveau signe de reconnaissance par l'Institution régionale, de l'action de l'Institut en matière de pédagogie et de recherche.

Cela nous a d'ores et déjà permis d'obtenir des financements importants pour plusieurs actions, qu'il s'agisse de colloques ou d'actions à caractère pédagogique.

Le Département des Bouches du Rhône et la Ville d'Aix-en-Provence ont aidé également l'IEP de manière significative.

Ces différentes aides ont permis de réaliser :

L'École d'été de politique comparée, (CSPC) les « Rencontres méditerranéennes », l'échange d'enseignants avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, le Colloque « Approches plurielles de la loi de 1905 » (CESPU), la « Semaine de la santé », le Colloque « le Brésil de LULA », (CREALC).

Merci à toutes ces Collectivités.

# La préparation aux concours : une vocation assumée par

La préparation aux concours est une activité importante pour l'Institut et pour laquelle les résultats sont probants. En 2005, le CPAG a notamment placé dix de ses étudiants au concours d'inspecteur des douanes et huit autres à celui de l'EN3S, ce qui représente pour chaque école pratiquement le quart des effectifs recrutés.

Cette préparation peut s'effectuer de manière classique dans les locaux de l'IEP, mais également à distance depuis la rentrée 2004.

Cette préparation en ligne aux concours de catégorie A ayant désormais fait ses preuves, elle a d'ailleurs été étendue aux concours de catégorie B en 2005 (I). Autre nouveauté 2005, la préparation au concours de conseiller de tribunal administratif est désormais pleinement opérationnelle (II).

## I) Une préparation à distance unique en France

La préparation en ligne rencontre un grand succès, puisque ses effectifs sont passés de 120 en 2004 (année de son ouverture) à plus de 180 à la rentrée 2005.

### Un apprentissage spécifique

L'enseignement alterne un apprentissage en ligne, à partir du site de l'IEP ([www.iep-aix.fr](http://www.iep-aix.fr)), et des rassemblements périodiques (trois semaines / 120 heures de cours) au sein de l'Institut avec les enseignants en charge de la préparation. **Un tuteur est par ailleurs désigné pour assurer un suivi personnalisé de chaque étudiant.**

La particularité de l'enseignement est de mettre en

ligne des contenus directement mobilisables pour les épreuves. Il ne s'agit pas de proposer aux étudiants la photocopie de manuels disponibles dans le commerce, mais au contraire d'offrir des connaissances problématisées et pleinement exploitables le jour des concours. En outre, **deux concours blancs** sont organisés dans l'année, ce qui permet aux étudiants de rédiger dans les conditions réelles d'examen. L'étudiant à distance a également chaque mois la possibilité de rédiger un devoir dans chaque matière.

### Souplesse et facilité d'accès

Beaucoup de concours se déroulant de décembre à février, les candidats ne sont pas toujours en mesure de se préparer correctement. **L'inscription à la préparation en ligne étant ouverte toute l'année**, l'étudiant peut « caler » son programme de préparation sur son propre calendrier. Il peut par exemple débuter sa préparation en mars, à l'occasion d'un stage, ou au mois de juin, dès ses examens passés. L'inscription pour la filière à distance est libre, les étudiants devant toutefois posséder un ordinateur connecté à Internet ainsi qu'une adresse de courrier électronique valide. Les candidats aux concours externes de catégorie A doivent néanmoins justifier du niveau Bac + 3. Enfin, depuis la rentrée 2005, **une préparation aux**

## Elections au Conseil d'Administration

Chaque automne, avec les feuilles mortes, revient le temps des élections étudiantes, qui ont eu lieu cette année les 8 et 9 décembre.

Il s'agit d'élire les neuf représentants des usagers de l'IEP au Conseil d'administration. La loi y assure en effet la représentation étudiante, aux côtés des enseignants, des personnels administratifs et techniques et de personnalités extérieures.

On pourrait imaginer que dans un IEP, ces élections revêtent un caractère exemplaire. Le choix d'effectuer ses études à Sciences Po ne dénote-t-il pas en effet un certain intérêt pour la chose publique ?

A certains égards, ce sentiment est justifié. Le taux de participation est largement supérieur dans notre Institut à ce qu'il peut être ailleurs, et les candidats font preuve d'une bonne maîtrise des normes et des rituels propres à une telle élection. Ainsi, les incidents restent exceptionnels, le climat de la campagne est plutôt pacifié.

Ne nous berçons pourtant pas d'illusions. L'IEP ne

constitue pas un îlot de démocratie dans un océan de désintérêt politique. Le taux de participation est en baisse continue. Beaucoup d'étudiants ont le sentiment, à tort ou à raison, que leurs élus ne peuvent que prendre acte de décisions auxquelles ils ne participent pas. De plus, le caractère pacifié des campagnes reflète ce désintérêt croissant. Les enjeux politiques et idéologiques en sont de plus en plus absents ; il est ainsi rare qu'une liste se réclame d'une organisation étudiante nationale. Bien au contraire, affirmer son « politisme » et ne défendre que « les intérêts des étudiants » deviennent les incontournables antiennes du candidat étudiant.

Notons également que si beaucoup d'élus sont également des animateurs associatifs, c'est peut-être que le vivier d'étudiants engagés est limité. Au demeurant, les associations les plus actives, comme le

# L'IEP d'Aix

concours de catégorie B a été instaurée. En effet, nombre d'étudiants, détenant pourtant les diplômes requis pour accéder à la catégorie A, trouvent une première opportunité en intégrant la Fonction publique à ce niveau. La philosophie de cette préparation destinée aux concours de catégorie B est analogue à celle de son « aînée » dédiée à la catégorie A, car seules les modalités des regroupements présentiels diffèrent. La majorité des inscrits étant des fonctionnaires en activité, il a été choisi de regrouper les étudiants dans les locaux de l'IEP un samedi sur deux, de septembre à mars (17 rassemblements).

## II) La préparation au concours de conseiller de tribunal administratif

Cette préparation constitue une nouveauté de la rentrée 2005 et sera accessible en ligne à la rentrée 2006. Entièrement assurée par des magistrats administratifs intervenant à l'IEP dans le cadre de la préparation aux concours, la préparation « CTA » débute en octobre. A côté des traditionnels TD et conférences de méthode de droit public, la préparation permet aux étudiants de se préparer dans les meilleures conditions à la très sélective épreuve de contentieux administratif.

Les étudiants concernés bénéficient de trois demi-journées de préparation par semaine (le lundi matin et le vendredi toute la journée), auxquelles s'ajoutent les devoirs sur table. Une préparation intensive à l'oral est ensuite organisée au profit des étudiants admissibles.

Hervé Estampes,  
Directeur des études de la Prépa ENA

BDE ou le BDS, ont toujours considéré un mandat de représentant étudiant comme incompatible avec un engagement dans leurs rangs.

Il ne s'agit pourtant pas de sombrer dans le pessimisme de la dépolitisation. Les élections étudiantes dans notre Maison restent concurrentielles, et cela est un bon signe. Autre phénomène intéressant, les listes majoritaires dans les IEP d'Aix et Grenoble sont soutenues par la même organisation étudiante, le jeune syndicat écologiste Fac Verte. Cela suggère d'ailleurs une piste pour revivifier la démocratie étudiante : face au rapprochement des IEP du grand Sud-Est, il est souhaitable que les représentations étudiantes se rapprochent également. De même, le statut et les pouvoirs des élus étudiants doivent être affirmés. Enfin, nombreux sont ceux qui pensent que le vote électronique serait de nature à favoriser la participation. Gageons que cette année apportera la démonstration que les élus étudiants peuvent prendre, de manière responsable mais active, toute leur part à la vie de notre Institut.

Joël Gombin, élu du 3<sup>e</sup> collège

# RÉTROSPECTIVES DES CONFÉRENCES

## SEPTEMBRE

**Conférence** sur le thème "Les élections en Allemagne - Perspectives et enjeux" organisée par LIEP et Rainer Gregarek, Professeur agrégé d'allemand à l'IEP.

**Intervenants :** Jean-Claude Ricci et Daniel-Louis Seiler, Professeurs des Universités ; Stephan Martens, Spécialiste de l'Allemagne contemporaine ; Adolf Kimmel, Professeur des Universités à l'Université de Trèves LIEP et Rainer Gregarek, Professeur agrégé d'allemand à l'IEP.

**Conférence** sur le thème "Les Nouveaux Mouvements Sociaux" par le Comité Jean Jaurès avec Jean-Paul CLOT, Professeur d'histoire-géographie au Lycée Tocqueville de Grasse

## OCTOBRE

Dans le cadre des Rencontres Méditerranéennes de l'IEP, conférences sur le thème :

"Les conditions d'une véritable relation dialogique en Méditerranée" avec Bruno ETIENNE, Professeur émérite à l'IEP.

"Eislamisme : un obstacle à la coopération en Méditerranée ?" avec François BURGAT, Directeur de recherche au CNRS - IREMAM-MMSH.

"Les institutions politiques françaises" avec Jean-Claude RICCI, Professeur des Universités, Directeur de l'IEP.

"Les enjeux politiques en Méditerranée" avec Daniel-Louis SEILER, Professeur des Universités à l'IEP.

"Une intégration méditerranéenne est-elle possible ?" avec Raphaël LIOGIER, Maître de conférences à l'IEP, Directeur de l'Observatoire du religieux de l'IEP.

**Conférence** de sur le thème :

"Que veulent les Québécois ?" organisée par le Centre Saint-Laurent de l'IEP avec Jocelyn LETOURNEAU, Directeur de la Chair d'histoire-géographie à l'Université de Laval.

## NOVEMBRE

**Conférence** sur le thème "Les déchets nucléaires" avec Frédéric RAVEL, Chargé de communication à la Direction de l'énergie nucléaire du CEA ; Maurice HAESSLER, Directeur Adjoint du Centre de Cadarache ; Bernard BESNAINOU, Responsable la Communication et des Actions extérieures à la Direction du Centre de Cadarache.

**Conférence** sur le thème "La vision verte de l'Europe ? ou comment concilier développement durable et croissance économique ?" organisé par LIEP et Le Comité Jean Jaurès de l'IEP avec Jean-Luc BENHAMIAS, Député du Parti « Les Verts » au Parlement Européen

**Conférence** sur le thème "Albert Camus et Le Premier Homme, vérité qui passe les empires et les jours" avec André Not, Professeur des Universités à l'Université de Provence d'Aix-en-Provence.

**Conférence-débat** sur le thème "Histoire coloniale. La guerre des mémoires ?" organisée par LIEP, Les Amis du Monde diplomatique PACA, avec Nicolas BANCHARD, Historien, Professeur à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, vice-président de l'Achac ; Pascal BLANCHARD, Historien, chercheur associé au CNRS, Président de l'Achac ; Bruno ETIENNE, Politologue, Professeur émérite à l'IEP d'Aix-en-Provence ; Jean-Charles JAUFFRET, Historien, Professeur des Universités à l'IEP ; Benjamin STORA, Historien, Professeur à l'INALCO ; Dominique VIDAL, Historien, rédacteur en chef-adjoint au Monde Diplomatique.

**Conférence** sur le thème "Hydropolitique et développement : Enjeux et stratégie pour le XXI<sup>e</sup> siècle", organisé par LIEP et l'Association des Anciens Elèves de l'IEP avec Loïc FAUCHON, Président du Groupe des Eaux de Marseille, Président du Conseil Mondial de l'Eau.

Dans le cadre du 2<sup>e</sup> forum franco-allemand de la Méditerranée, deux conférences en parallèle sur le thème "perspectives franco-allemandes dans l'espace méditerranéen" ou "Migration, formation et intégration", organisé par le Centre franco-allemand de Provence.

## Composition du conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence

### Président :

M. Jean-Paul PROUST,  
Conseiller d'Etat,  
Ministre d'Etat de la  
Principauté de Monaco.

### Membres de droit :

M. Philippe TCHAMITCHIAN,  
Président de l'Université Paul  
Cézanne (Aix-Marseille III)  
M. Antoine DURRLEMAN,  
Directeur de l'ENA,  
M. René REMOND, Président  
de la Fondation Nationale des  
Sciences Politiques,  
M. Paul PENY, Directeur  
Général de l'Administration et  
de la Fonction Publique,

### Personnalités extérieures :

Mme Pascale AMENC-ANTONI,  
Directrice du CEA de  
Cadarache, M. Jean-François

DUBOS, Secrétaire Général de  
Vivendi, M. Loïc FAUCHON,  
Président du Groupe des Eaux  
de Marseille, Président du  
Conseil Mondial de l'Eau,  
M. Ghislain LELEU,  
Directeur général des Nouvelles  
Messageries de la Presse  
Parisienne (NMPP),  
M. Dominique MILLOUR,  
Directeur général du Crédit  
Agricole Alpes Provence.

### MEMBRE ÉLUS

**Délégués des enseignants :**  
M. André-Paul COMOR,  
M. Christian DUVAL,  
M. Jean-Luc FERRIER,  
M. Jean-Charles JAUFFRET,  
M. Yves LUCHAIRE,  
Mlle Anne MEYER-HEINE,  
M. Roland RIZOULIERES,

M. André ROUX,  
M. Gilles TAORMINA  
M. Daniel Van EEUWEN,

### Délégué du Personnel :

M. Frédéric FERRAZZOLA,

### Délégués des étudiants :

**Etudiants du premier collège :**  
M. Romain SIMMARANO,  
M. Kevin LIMONIER,  
Mlle Cécile CERVANTES,

### Etudiants du deuxième collège :

M. Benoît CHAMONTIN,  
M. M'jid El GUERRAB,  
Mlle Béangère TRAVARD,  
M. Sébastien FABRE,

### Etudiants du troisième collège :

Mlle Aurélie GREGORI,  
M. Joël GOMBIN.

## La cour internationale de justice et l'Afrique

**Delphine Perrin**

Presses universitaires d'Aix-Marseille, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, 2005. 283 p.

Dix-sept arrêts, six avis consultatifs et treize ordonnances en indication de mesures conservatoires, rendus par la CIJ de 1950 à 2004 à l'initiative d'États africains souverains, montrent l'engouement du continent pour la Cour mondiale et l'interaction qui en découle. Caractérisée par un risque de guerre perpétuel et le besoin d'un bouclier judiciaire protégeant des souverainetés menacées sur le plan continental et international, l'Afrique amène la CIJ à contribuer à son émancipation et sa pacification.



## Introduction à l'étude du droit

**Gilles Taormina**

Ed Librairie de l'Université d'Aix-en-Provence, 2005. 486 p.

Cette introduction à l'étude du droit a pour objet d'initier le lecteur à une matière fondamentale, à travers l'étude de ses mécanismes élémentaires du droit public et du droit privé qu'il devra maîtriser avant de poursuivre davantage dans son apprentissage. Outre la technique inhérente à la matière, il trouvera nombre de références sociologiques, philosophiques et historiques qui contribueront à sa compréhension d'une discipline sensible à l'évolution de la société. Destiné principalement aux étudiants des premiers cycles en sciences humaines des Universités et des Instituts d'Études Politiques, l'ouvrage permettra aussi à ceux qui préparent les différents concours de la fonction publique, de se remettre à niveau sur des questions fondamentales dont le régime a beaucoup évolué ces dernières années.



## Ces officiers qui ont dit non à la torture

**Jean-Charles Jauffret**

Ed Autrement, 2005. 173 p.

Collection dirigée par Henry Dougier. L'armée française, et plus particulièrement son encadrement supérieur, n'a pas tout accepté des dérives de la guerre contre-révolutionnaire en Algérie, en particulier l'emploi de la torture comme



pis-aller des moyens de renseignement. À l'inverse d'une idée reçue, la leçon de la guerre d'Algérie, victoire militaire sur le terrain mais défaite morale et politique, a longtemps hanté les cénacles du haut commandement. Quelles étaient alors les voix pour désavouer la torture et protester de l'intérieur, afin de ne pas cautionner l'irresponsabilité ? Qu'ils soient de confession catholique ou d'obédience marxiste, qu'ils agissent au nom de leur seule conscience ou au nom de l'éthique de l'officier, certains ont en effet dénoncé à l'époque, et même après la bataille d'Alger, les pratiques contraires aux traditions de l'armée, la banalisation voire l'"institutionnalisation" de la torture, au moment même où le général de Gaulle ordonnait la cessation des exactions en Algérie. Il y a donc bien eu un débat, de façon feutrée certes, et cet ouvrage entreprend de l'exposer et de l'analyser.

## L'axe Israël-Turquie, vers une nouvelle dynamique pro-orientale ?

**Elise Ganem**

Ed l'Harmattan, 2005, 241 p.

Cet ouvrage vise à faire le bilan et l'analyse de dix années de relations politiques, diplomatiques, militaires, économiques et culturelles entre les deux seules démocraties de la région. Fait unique au Moyen-Orient, l'alliance de l'État hébreu avec un État musulman est aussi surprenante que porteur d'une modification durable de l'équilibre géostratégique régional.



## Droit administratif général

**Jean-Claude Ricci**

Ed. Hachette supérieure, 2005. 315 p.

Cet ouvrage offre au lecteur un accès volontairement simplifié mais assez complet à l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le droit administratif, matière fondamentale, réputée difficile. Il couvre les principales rubriques de façon moderne et actualisée. Il permet une préparation et une révision efficaces en vue des examens et en vue des concours administratifs. Monsieur Jean-Claude Ricci a été nommé coordinateur éditorial chez Hachette pour la Collection HU Droit.



## La Perle

**John Steinbeck**

Lecture accompagnée par Sophie Doucet, Ed Gallimard : La Bibliothèque Gallimard, 2005, 187 p.

L'accompagnement pédagogique propose une étude détaillée du paratexte, suivie d'une longue lecture du prologue. Il détaille les techniques d'un narrateur à la fois conteur et romancier, qui transforme une histoire simple en récit philosophique, social, anthropologique et politique. Il met en lumière des thèmes récurrents dans l'œuvre de Steinbeck : le poids de la classe sociale, l'importance de l'éducation, l'opposition entre ville et nature, le mal et le bien, le rapport homme-animal. Un groupement de texte autour du meurtre vient enrichir le commentaire.



## La politisation du voile en France, en Europe et dans le monde arabe sous la direction de Françoise Lorcerie

Ed l'Harmattan, 2005. 263 p.

Les filles portant le voile sont-elles des adversaires déterminées de l'école et de la République ? Sont-elles manipulées par des activistes avançant masqués ? C'est très incertain. Pourquoi et comment le voile est-il devenu affaire en 2003 ? Ce que voient les chercheurs réunis pour cet ouvrage, ce n'est pas « plus de problèmes »



posés par les filles portant le voile, même le directeur des RG le reconnaît, mais plus de soupçons, plus de peur instillés dans une opinion publique tétanisée par une campagne médiatique et politique bien orchestrée. D'où l'intérêt de regarder de près l'orchestration elle-même. Le livre rassemble des spécialistes du monde arabe et turc et de l'islam en Europe : Fabienne Brion, François Burgat, Larbi Chouika, Franck Frégosi, Vincent Geisser, Eric Gobe, Gérard Groc, Saïd Haddad, M'hamed Idrissi Janati, Françoise Lorcerie, Gilles Manceron, Simona Tersigni et Nicola Tietze.

## Les mouvements indiens en Equateur. Mobilisations protestataires et démocratie

**Julie Massal**

Centre de Science politique comparative, Ed. Karthala 2005. 459 p.

En Equateur, comme dans d'autres pays latino-américains, les mouvements indiens ont revendiqué, depuis le début de la décennie 1980, une double reconnaissance politique des populations autochtones : la reconnaissance non seulement de leur rôle social et économique mais également du pluralisme culturel. À la faveur de leurs mobilisations, ils ont suscité une refondation politique de l'État Nation et un approfondissement de la démocratie, appelé à devenir participative. La crise politique et économique qui affecte le continent, des Andes à l'Argentine, depuis la fin des années 1990, conduit les mouvements indiens à s'engager dans une lutte en faveur de la souveraineté des États, à l'encontre du modèle de développement néolibéral. Leur combat pour un élargissement de la démocratie à l'échelle nationale intègre désormais une dimension transnationale des enjeux. En témoigne la convergence des mouvements indiens et des alter mondialistes latino-américains lors du premier Forum social des Amériques réunis à Quito en 2004.



## L'hôpital peut-il rester un service public ?

**Raphaël Liogier (dir.), Franck Biglione, Raphaël Draï, Etienne Dusehu, Elisabeth Lewandowski, Philippe Mossé, Stéphane Paul, Jean-Claude Ricci**

in Revue fondamentale des questions hospitalières, éditions Les Etudes hospitalières, juin 2005.

Issu d'un colloque organisé en février 2004 par Raphaël Liogier sous l'égide du Centre d'Études du Service Public (CESPU - Equipe d'Accueil 3935), cet ouvrage collectif apporte un éclairage sur la crise que traverse l'hôpital public en France en confrontant les approches philosophiques, juridiques, socio-politiques mais aussi l'approche de praticiens de notre système de santé.



# LA RECHER

## RETROSPECTIVES

### « Approches plurielles et pratiques de la loi du 9 décembre 1905. Statu quo, Mutations, Alternatives ? »

Colloque 9-10-11 Mai 2005

L'année 2005 a été ponctuée par diverses manifestations marquant le centenaire de la loi fondatrice du 9 décembre 1905 portant séparation des Églises et de l'État. L'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, par le biais de son Observatoire du religieux, et du Centre d'Études du Service Public, en partenariat avec l'unité mixte du CNRS PRISME de l'Université Robert Schuman de Strasbourg, ont organisé les 9, 10, et 11 Mai 2005 un colloque centré sur les approches plurielles d'un point de vue juridique et pratiques de la loi du 9 décembre 1905. L'objectif poursuivi et atteint fut d'un point de vue strictement scientifique de renouveler la compréhension des multiples enjeux et des défis qui aujourd'hui encore entourent le centenaire de cette loi centrale dans l'histoire de la République et de son rapport aux cultes. Pendant près de trois jours, les divers intervenants (responsables communautaires, élus, universitaires et chercheurs) venant de différents horizons professionnels, disciplinaires et philosophiques ont pu avec méthode, conviction et rigueur exposer leurs lectures particulières, en partie complémentaires mais aussi divergentes de la loi de 1905 devant une assistance nombreuse et attentive (en moyenne 100 personnes, étudiants, professionnels, public averti...). Au cours de ce colloque particulièrement dense, où se sont croisées les perspectives historiques, juridiques, sociologiques à propos de la « vénérable centenaire » qu'est la loi du 9 décembre 1905, les contributions ont permis d'isoler dans la représentation de la dite loi ce qui relève d'abord du mythe (idéalisation de l'idée de séparation), de la réalité objective de son contenu juridique (pour le moins contingent et contradictoire), de sa pratique contrastée (multiples perspectives dérogatoires) et enfin de sa lecture politique (loi d'équilibre intangible).

27 juin - 1<sup>er</sup> juillet 2005

### Vif succès pour la première École d'été de politique comparée

Le Centre de science politique comparative (CSPC) et la Formation doctorale de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence ont organisé du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2005 leur première École d'été de politique comparée. Cette initiative a enrichi les traditionnelles conférences doctorales de science politique comparative, organisées à l'IEP d'Aix-en-Provence depuis plus de dix ans. Ces rendez-vous annuels offraient à la soixantaine de doctorants de l'IEP, bien souvent éparpillés sur leur terrain de recherche aux quatre coins du monde, une opportunité d'échanges scientifiques entre eux et avec les chercheurs et directeurs de thèse et leur permettaient d'évaluer l'avancée de leurs recherches d'une part et la capacité de certains outils théoriques à s'adapter sur des terrains diversifiés d'autre part. Une étape nouvelle a été franchie en 2005 avec l'organisation de l'École d'été, qui a prolongé l'expérience passée à plusieurs niveaux :

- Les séminaires méthodologiques ont été ouverts à tous les chercheurs, juniors ou seniors, intéressés par les thèmes traités ;

- Une journée de séminaire sur le comparatisme a clôturé la semaine : il a été fait appel à des chercheurs extérieurs (Jean Blondel de l'Université de Sienna, un des fondateurs en France des études comparatives), Gilles Dorronsoro (Université Paris 1) ou encore André-Paul Frognier (Université de Louvain-la-Neuve) qui ont animé des ateliers méthodologiques et ont servi de discutants pour les doctorants.

Cette école d'été 2005 a connu un grand succès, notamment auprès des doctorants du CSPC qui ont été très séduits par la formule. Tous nous ont fait part de la nécessité de poursuivre en ce sens. La discussion scientifique a été de grande qualité et profitable tant méthodologiquement à l'ensemble des chercheurs (junior et seniors) mais également à l'avancement des travaux de thèses en cours.

Enfin, signalons que cette formule ramassée et intensive sur une semaine, permet, d'une part, l'amalgame de jeunes chercheurs et de chercheurs confirmés et, d'autre part, la création d'une véritable communauté scientifique concernée par la politique comparée non seulement grâce aux échanges formels en séminaire mais aussi grâce aux échanges informels. Rendez-vous donc en juin 2006 pour la deuxième édition qui comptera sur le soutien, déjà confirmé, de l'Association française de science politique (AFSP) dont le secrétaire général, Yves Deloye (Université Paris 1), a confirmé sa présence et se nourrira de la participation de chercheurs appartenant aux principaux centres de recherche comparatifs en France et à l'étranger.

*Colloque 23-24 septembre 2005*

**Le Brésil de « Lula » : la dynamique des paradoxes**  
Si la France célèbre « l'année du Brésil », le Centre de Recherches sur l'Amérique latine et les Caraïbes (CREALC), fondé il y a 25 ans, et l'IEP d'Aix-en-Provence, par leurs enseignements (DEA puis Master de science politique comparative, magistère de négociation internationale – mention Brésil), recherches, publications, accords de coopération, échanges d'étudiants et d'enseignants, ont démontré depuis des années tout leur intérêt pour ce pays-clé de l'Amérique latine mais aussi, plus généralement, du Sud émergent. Alors que l'élection du président « Lula » da Silva et les premières années de son mandat semblent avoir suscité à la fois espoirs et désillusions, ce colloque s'est proposé de mettre en lumière les paradoxes consubstantiels aux dynamiques internes et externes du Brésil et de s'interroger sur l'issue des apories du gouvernement « Lula » : comprendre le réel sans délaisser l'idéal, réaliser une synthèse inédite entre conviction et responsabilité, concilier la patience et l'urgence, changer de président en préservant une continuité « CARDOSO-LULA », réussir sans doute là où l'on n'est pas attendu par certains (l'économie), désenchanter peut-être d'autres là où l'espoir a été créé.

*Colloque Franco-Canadien 10 novembre 2005*

**Métropoles en France et au Canada, des réalités aux idéalités, regards croisés** organisé par l'Université Paul Cézanne, le CIRTA, l'IAR et Le Centre Saint-Laurent de l'IEP.

Plus de renseignements sur <http://www.cspc.iep.u-3mrs.fr>

## Colloque et Journée d'études

**2-3 mars 2006**

Journée d'étude CSPC-IREMAM sur les autoritarismes fera suite au séminaire "Autoritarismes politiques et pratiques autoritaires. Regards croisés Nord/Sud".

**23-mars 2006**

Journée d'études « Mémoire francophone : autour de Senghor, Miron et Saint John Perse organisée par le Centre St Laurent .

**19-20 mai 2006**

Rencontres annuelles de la Santé "Les cultures de la santé" organisé par le Centre d'Etudes du Service Public (CESPU) et l'Observatoire du Religieux.

**15-16-17 juin 2006**

Colloque "Corporate Governance comme nouvelle religion d'entreprise" organisé par l'Observatoire du Religieux .

**du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2006**

Ecole d'été de politique comparée organisée par le Centre de Science Politique Comparative (CSPC) en collaboration avec l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM) et l'Observatoire du Religieux.

**4-5 septembre 2006**

Colloque "Travail et action publique" organisé par le Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST) en collaboration avec le Centre de Science Politique Comparative (CSPC).

**20-21 octobre 2006**

Colloque "Les mobilisations collectives et les dispositifs de sensibilisation" organisé par le Centre de Science Politique Comparative (CSPC) sous la responsabilité scientifique de Christophe Traini.

**8-9 décembre 2006**

Colloque des XIV<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Aix en Provence "Les Nations-Unies et les grandes pandémies" organisé par le Centre d'Etudes et de Recherche Internationale et Communautaires (CERIC) et l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.

Retrouvez le détail des appels d'offres et des programmes sur [www.recherche.iep.u-3mrs.fr](http://www.recherche.iep.u-3mrs.fr)

## Le mythe républicain de la loi de 1905

La République française est une, indivisible, universelle, éternelle même ! C'est l'institution imaginaire de la société française, comme disait Castoriadis, ou la superstructure qui permet à l'Etat d'être légitime, qui permet à ses représentants de bénéficier, théoriquement, d'une aura sacrée. A l'Observatoire du religieux nous n'hésitons pas à soutenir que la République est une religion, avec ses clercs, les prêtres fonctionnaires du service public, avec ses rites qui se déroulent régulièrement, le plus souvent pour rappeler les événements fondateurs qui se perdent dans les brouillards d'une histoire reconstruite. Au premier plan se placent bien sûr la Révolution de 1789 et son fameux 14 juillet qui donne lieu à des feux d'artifices et autres bals divers et variés, et qui conféra surtout à la France cette vocation singulière à répandre les lumières de la liberté, de l'égalité et de la fraternité au reste du monde. La République a aussi ses héros fondateurs semi-divins, comme Victor Hugo, reposant au Panthéon pour les siècles des siècles. Elle a aussi une multitude de mythes, dont un des principaux est la loi de 1905 dont l'on fête cette année, en décembre, le premier centenaire. Ce qui fait la puissance d'un mythe est plus la méconnaissance que l'on en a que la connaissance que l'on pourrait en avoir. La loi de 1905 illustre parfaitement cela. Tout le monde s'est emparé de la défense ou de la réforme de cette glorieuse loi. Mais qui l'a lue ? Sûrement pas ceux qui veulent croire qu'elle consacre la séparation de la religion et de la politique. La France est, en effet, un des pays dits démocratiques et sécularisés où l'Etat intervient le plus dans le champ religieux, se permettant de donner des définitions de ce qu'est une authentique

pratique du culte, ce qui confère des statuts multiples comme celui de congrégation, d'association culturelle, diocésaine... , et d'octroyer un temps télévisuel sur les chaînes publiques à ces mêmes « grandes religions » (les autres étant trop petites, pas assez sérieuses, et pouvant même être officiellement disqualifiées comme secte sans réelle enquête, sans respect du principe du contradictoire). Combien de citoyens savent-ils que l'expression de séparation des églises et de l'Etat n'apparaît que dans le titre de cette loi mythique mais pas une seule fois dans le corps du texte. Sachant qu'à l'époque le titre n'avait pas de valeur juridique, cela en dit long sur l'intention du législateur. Sans parler des dérogations à l'application stricte de la loi qui se développeront tous azimuts. Qu'il suffise d'évoquer l'Algérie coloniale, puisque nous sommes un IEP méditerranéen, où les prêtres continueront à être rémunérés par l'Etat. En réalité, cette loi est un édifice bancal, avec de nombreux articles légèrement contradictoires, comme dans tout compromis. En l'occurrence un compromis entre les intérêts des défenseurs de la religion dominante, le catholicisme, ceux des anti-catholiques laïques et ceux des autres. Mais que l'on ne se méprenne pas, je ne cherche pas à abattre ou à l'inverse à promouvoir ce mythe légal - comment pourrait-on se passer de mythe ! - mais seulement à souligner que l'important n'est ni de modifier ni de garder ce texte mais de savoir jusqu'à quel point il peut encore maintenir son efficace symbolique au cœur de l'institution imaginaire républicaine.

Raphaël Liogier,  
Directeur de l'Observatoire du Religieux

## DISTINCTION

### Christophe Traïni,

Lauréat de la médaille de Bronze du CNRS



La médaille de bronze récompense le premier travail d'un chercheur, qui fait de lui un spécialiste de talent dans son domaine. Cette récompense représente un encouragement du CNRS à poursuivre des recherches bien engagées et déjà fécondes et valorise l'aptitude de Christophe Traïni à être un « *chercheur innovant qui choisit aussi bien des objets apparemment marginaux dont il montre l'intérêt pour la science politique, que des objets centraux de la discipline qu'il revisite avec un regard renouvelé* ». Parmi les travaux récents du Lauréat, signalons un ouvrage collectif, qu'il a dirigé, et qui porte sur les élections en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (*Vote en PACA*, aux éditions CSPC /KARTHALA, 2004) ou encore le programme qu'il a codirigé avec Sandrine Maljean-Dubois, chargée de recherche au CNRS (CE-ERIC), consacré à l'étude de la mise en œuvre de la directive européenne Natura 2000 dans le cadre du programme du CNRS Environnement, Vie et Sociétés.

En savoir plus sur [www.cspc.iep.u-3mrs.fr](http://www.cspc.iep.u-3mrs.fr)

## SOUTENANCES DE THESE

16 juin 2005 : Mona HARB

« Action publique et système politique pluricommunautaire : les mouvements politiques chiites dans le Liban d'après-guerre ».

Jury : Michel CAMAU, Professeur à l'IEP d'Aix-en-Provence, Jean-Pierre GAUDIN, Professeur à l'IEP d'Aix-en-Provence, Directeur de thèse, Bassma KODMANI, Maître de conférences HDR, université de Marne-la-Vallée, (rapporteur), Elizabeth PICARD, Directrice de Recherche CNRS, IREMAM, Pierre SIGNOLES, Professeur, Université François Rabelais de Tours (rapporteur).

1<sup>er</sup> juillet 2005 : Frédéric VAIREL

« Espace protestataire et autoritarisme. Nouveaux contextes de mise à l'épreuve de la notion de fluidité politique : l'analyse des conjonctures de basculement dans le cas du Maroc ».

Jury : Michel CAMAU, Professeur à l'IEP d'Aix-en-Provence, Directeur de thèse, Olivier DABÈNE, Professeur à l'IEP de Paris, Michel DOBRY, Professeur à l'Université Paris I, Elizabeth PICARD, Directrice de Recherche à l'IREMAM, Johanna SIMEANT, Professeur à l'Université de Lille II (rapporteur), Mohamed TOZY, Professeur à l'Université Hassan II de Casablanca (rapporteur).

27 octobre 2005 : Gwenola LE NAOUR

« L'action publique entre conflits et coopérations. La fabrique heurtée d'une politique de réduction des risques liés à l'usage de drogues à Marseille ».

Jury : Henri BERGERON, (rapporteur), Chargé de recherches, Centre de Sociologie des Organisations (CNRS), Loïc BLONDIAUX, Professeur, IEP de Lille, Patrick HASSENTEUFEL, (rapporteur), Professeur, Université de Versailles, Jean-Pierre GAUDIN, Professeur, IEP d'Aix-en-Provence, Gilles MASSARDIER, Directeur de thèse, Maître de conférences, IEP d'Aix-en-Provence, Philippe MOSSÉ, Directeur de recherche au CNRS, Directeur du LEST.

## 3 questions à...



### Jean-Pierre Gaudin Directeur de la Recherche à l'IEP

#### Quel est le rôle du service recherche à l'IEP ?

Parmi ses missions essentielles, le service recherche a pour vocation d'aider les laboratoires à préparer des colloques, des journées d'études et des séminaires de recherche, dans la perspective initiée par Olivier Dabène. Il assure, en fait, la coordination globale des projets depuis leur montage financier et logistique jusqu'à leur valorisation (publication des actes) en passant par la gestion opérationnelle des événements. Il participe aussi à la valorisation des activités scientifiques en relation avec l'enseignement, comme dans le cas de l'École d'Été de politique comparée qui a pris la suite en 2005 des conférences doctorales mises en place il y a une dizaine d'années.

Par ailleurs, le service accueille et inscrit les doctorants et suit de ce point de vue les relations avec les écoles doctorales, les universités d'Aix-Marseille et le Ministère.

En outre, ce service effectue aussi la préparation des dossiers de la commission scientifique de l'IEP. Récemment constituée, elle a à se prononcer entre autres sur la répartition du Bonus Qualité Recherche et les demandes de subventions aux partenaires institutionnels (collectivités territoriales, Ministères, Union européenne), qui nous permettent de conduire des projets de recherche et de valoriser les travaux.

Enfin et surtout, il assure la gestion et la coordination du volet recherche du contrat quadriennal qui définit nos orientations à moyen terme et qui est une étape déterminante pour l'évaluation des laboratoires.

#### A ce sujet, comment se structure la politique de recherche à l'IEP ?

Nous allons donc préparer un nouveau contrat quadriennal avec le Ministère au long de l'année 2006. C'est une occasion essentielle de

réflexion et de choix sur nos orientations scientifiques.

Le Ministère souhaite en effet que tous les établissements se dotent d'une véritable politique de recherche, qui fasse la relation entre des priorités et des moyens correspondants. En l'occurrence, pour l'IEP, nous devons prendre appui sur des centres reconnus – rappelons que le Ministère a reconnu un certain nombre de centres de recherche correspondant à de multiples disciplines : le Centre d'Études du Service Public, le Centre de Science Politique Comparative, l'Observatoire du Religieux et le Centre de Recherche et d'Analyse en Information et Communication –. Nous devons aussi développer des coopérations entre établissements. Cela signifie pour nous, élaborer à la fois une politique de site (Pôles Régionaux d'Enseignement Supérieur) en mettant en place des partenariats multidisciplinaires, mais aussi travailler à l'intensification de nos relations en matière de recherche avec les deux autres IEP du Grand Sud-Est, Grenoble et Lyon.

#### Plus globalement, quelle est l'évolution du contexte général de la recherche ?

Au-delà de la préparation des textes actuels (projet de loi PACTE), on assiste à de rapides évolutions qui conduisent les établissements d'enseignement supérieur à se positionner à l'échelle européenne et même à celle du reste du monde. L'IEP d'Aix-en-Provence a déjà engagé une spécialisation de recherche approfondie concernant le monde arabo-musulman et l'Amérique latine.

Mais nous devons travailler, en collaboration avec la Direction des Relations Internationales, à relier plus étroitement recherche et enseignement à propos d'autres aires géographiques. De nouveaux partenariats en ce sens sont en cours de définition avec des pays d'Europe et d'Asie.

## L'Aix-Trait, publication de l'IEP d'Aix-en-Provence

Directeur publication : Jean-Claude Ricci - Responsables conception, rédaction et réalisation : Maud Jecker, Anne Balas (communication@iep-aix.fr) - Responsable rédaction pour la recherche : Karine Wepierre (karine.wepierre@iep-aix.fr) - Comité de rédaction : Anne Balas, Emilie Boulenger, Jeanne Dolomie, Marie-Sophie Doudet, Hervé Estampes, Ludivine Ferrer, Joël Gombin, Jean-Charles Jauffret, Maud Jecker, Pierre Langeron, Raphaël Liogier, Yves Luchaire, Eric Musu, Jean-Claude Ricci, Romain Simmarano, Karine Wepierre.

IEP - 25, rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence cedex 1  
N°ISSN : 1629-2073